

Luxembourg, 26 novembre 2003

**MOTION**

3

La Chambre des Député-e-s

**Considérant**

- qu'un nombre croissant de jeunes éprouve le besoin de se distancer de leur milieu familial;
- qu'un nombre non négligeable de jeunes sont en fugue et se retrouvent à la rue;

**estimant**

- que les jeunes en cas de crise ont besoin d'un endroit où séjourner afin de prendre leur distance de leurs problèmes ;

**invite le Gouvernement**

- à créer un centre d'intervention de crise (Weglaufhaus) destiné à accueillir des mineurs souhaitant quitter le foyer familial temporairement ;
- à adapter la législation afin de régler l'accueil des mineurs dans un tel centre d'accueil.

François Bausch

Camille Gira

Jean Huss

Dagmar Reuter-Angelsberg

Renée Wagner

FB

CG

JH

Reuter-Angelsberg

RW